



BAREME D'HONORAIRES

VENTE

Honoraires à la charge du vendeur

Prix de vente commission comprise		Dont honoraires TTC
Jusque	130 000,00 €	10 000,00 €
130 001,00 €	151 000,00 €	11 000,00 €
151 001,00 €	192 000,00 €	12 000,00 €
192 001,00 €	213 000,00 €	13 000,00 €
213 001,00 €	264 000,00 €	14 000,00 €
264 001,00 €	290 000,00 €	15 000,00 €
290 001,00 €	300 000,00 €	16 000,00 €
300 001,00 €	315 000,00 €	17 000,00 €
315 001,00 €	336 000,00 €	18 000,00 €
336 001,00 €	367 000,00 €	19 000,00 €
367 001,00 €	418 000,00 €	20 000,00 €
418 001,00 €	450 000,00 €	22 000,00 €
450 001,00 €	480 000,00 €	25 000,00 €
480 001,00 €	520 000,00 €	28 000,00 €
520 001,00 €	580 000,00 €	30 000,00 €
580 001,00 €	620 000,00 €	35 000,00 €
A partir de 620 001 €		40 000,00 €

LOCATION

Baux d'habitation

Honoraires de visites, dossier et rédaction du bail :

de 8 à 12 € en fonction de la zone par m²

Honoraires de rédaction d'état des lieux :

3 € par m²

Ces honoraires sont à la charge du bailleur et du locataire

Honoraires d'entremise à la charge du bailleur :

de 50 € à 200 € TTC*

Baux commerciaux / professionnels

Honoraires de location :

7,5 % HT du loyer annuel charges comprises

Honoraires de rédaction du bail et/ou avenant :

500 € HT

Honoraires d'état des lieux :

500 € HT

Ces honoraires sont exclusivement à la charge du locataire

GESTION

Honoraires de gestion :

de 7 à 5 % HT du loyer charges comprises

Honoraires Garantie des Loyers et Dégradations Immobilières :

2 % TTC *

AUTRES PRESTATIONS

Envoi du congé au locataire : 50 € + coût du commandement de payer

Envoi des éléments des revenus fonciers après résiliation du mandat de gérance : 100 € TTC*

Duplicata de tous actes : 36 € TTC*

Duplicata quittance ou avais d'échéance : 5 € TTC*

Honoraires arrêté de compte : 75 € TTC*

Honoraires de gestion des dossiers contentieux locataire (dossier huissier, avocat...) : 180,00 € TTC*

Honoraires de gestion des sinistres d'assurance : 180,00 € TTC*

Tout avenant à contrat : 75 € TTC*

* Ce montant est susceptible de modification conformément à la réglementation en cas de variation du taux de la TVA.